

## Conditions Générales

### Carplay Radio Store

Adresse : Goolderheideweg 19, 3920 Bocholt, Belgique

Numéro de TVA : BE0799343346

---

#### Article 1 – Définitions

1. **Prestataire** : Carplay Radio Store, établi à Goolderheideweg 19, 3920 Bocholt, enregistré sous le numéro d'entreprise 0799343346.
  2. **Client** : toute personne physique ou morale concluant un contrat avec le prestataire.
  3. **Contrat** : tout accord entre le prestataire et le client concernant la livraison et/ou l'installation de produits tels que des autoradios CarPlay et des éclairages d'ambiance.
  4. **Produits** : tous les articles faisant l'objet du contrat, tels que les systèmes CarPlay, les éclairages d'ambiance et les accessoires associés.
  5. **Services** : les travaux d'installation et de montage réalisés par le prestataire.
- 

#### Article 2 – Champ d'application

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, accords et livraisons de produits et services effectués par le prestataire.
  2. Toute dérogation aux présentes conditions n'est valable que si elle est confirmée par écrit par le prestataire.
- 

#### Article 3 – Offres et Contrat

1. Toutes les offres sont valables pendant 30 jours, sauf mention contraire.
  2. Le contrat est conclu dès que le client accepte une offre par écrit ou oralement, ou au moment de la commande.
  3. Les variations de prix imposées par des tiers (comme les fournisseurs) peuvent être répercutées.
-

#### **Article 4 – Livraison et Installation**

1. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Aucun droit à indemnisation ne peut être réclamé en cas de retard.
  2. L'installation et le montage se font à Goolderheideweg 19, 3920 Bocholt, Belgique, sauf accord contraire.
  3. Le client doit présenter le véhicule propre et accessible.
  4. Le prestataire n'est pas responsable des dommages causés à l'électronique du véhicule, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.
  5. Le client est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies pour la commande et l'installation des produits. Nous ne sommes pas responsables des problèmes ou erreurs résultant d'informations incorrectes ou incomplètes fournies par le client. Les frais de main-d'œuvre liés seront facturés au client.
- 

#### **Article 5 – Garantie**

1. Tous nos produits bénéficient d'une garantie constructeur de 1 an. Cela couvre tous les défauts dus à des erreurs de fabrication.
  2. En cas de dommage causé par le client, la garantie est annulée.
  3. La garantie couvre uniquement le produit. Les frais d'installation ou de réinstallation éventuelle ne sont pas inclus et seront facturés séparément.
- 

#### **Article 6 – Paiement**

1. Le paiement s'effectue en espèces, par virement bancaire ou à l'avance par facture, sauf accord contraire.
  2. Le prix convenu entre les parties est valable et ne peut être modifié unilatéralement, sauf accord écrit.
  3. En cas de non-paiement dans les délais, le client est en défaut de plein droit et des intérêts légaux sont dus.
  4. Tous les frais de recouvrement sont à la charge du client.
  5. Pour une commande spéciale (non en stock), un acompte de 50 € est demandé afin de réserver les produits pour le client.
-

### **Article 7 – Annulation et Modifications**

1. Toute annulation de rendez-vous doit être faite au moins 24 heures à l'avance. En cas d'annulation tardive, des frais peuvent être facturés.
  2. Toute modification du contrat doit être communiquée à temps et par écrit.
  3. Un délai de rétractation de 14 jours est applicable. Pendant cette période, vous pouvez retourner le produit. En cas de retour, 25 % du prix du produit seront retenus comme compensation pour la dépréciation ou les frais administratifs.  
Cette compensation concerne uniquement le produit, les frais d'installation ne sont pas remboursables.
- 

### **Article 8 – Responsabilité**

1. Le prestataire n'est pas responsable des dommages indirects ou consécutifs.
2. La responsabilité est limitée au montant couvert par l'assurance responsabilité civile, ou – en l'absence d'assurance – à un maximum de 200 €.
3. Le prestataire ne peut être tenu responsable du mauvais fonctionnement partiel ou total du produit si cela est dû à une incompatibilité avec le véhicule ou les systèmes existants. Dans ce cas, nous reprenons le produit, et seuls les frais d'installation seront facturés.